



MAIRIE DE PESSINES

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 28 Mars 2022 à 19 h 30

Etaient présents : Mrs DELHOUME- BON – DUMAND – GARDAIS – GOUINEAUD – LESSEUR et Mmes DE KERROS – ERABLE – LUCAS – MAZET – MESLAND – REMY

Excusés : Messieurs MIMOL (pouvoir à Mme ERABLE), ROUX (pouvoir à M. DELHOUME)

Madame DE KERROS a été nommée secrétaire de séance.

1 – Débat d'orientation budgétaire

- Rappel sur le DOB,
- Bilan 2021

Fonctionnement :

- Bilan 2021

- **Les engagés :**

- Panneaux Photovoltaïques,
- Travaux rue Saint-Gilles 50 000 euros par an,
- Maison de santé à l'achat 160 000 euros,
- Déplacement des jeux 2 500 euros,
- Terrasse bibliothèque 5 000 euros.

- **Les priorités :**

- Agrandissement de la Mairie (archives) 20 000 à 25 000 euros,
- Café bibliothèque 30 000 euros,
- Jardin participatif et médiéval 2 000 + 5000 euros

- **Le moyen terme :**

- Changement mode de chauffage, pompe à chaleur réversible 7000 à 10 000 euros,
- Maison de santé 50 000 euros,
- Agrandissement foyer 50 000 euros,
- Organisme SEMDAS (au niveau du département, plan, études et financement gratuit),
- Chauffage à pelés pour l'ensemble café culture/foyer / bibliothèque,

- Cimetière sale à désherber,
 - Croix cassée dossier d'assurance et devis établis. Dans l'attente du passage de l'expert de l'assurance.
 - La voirie 15 000 à 20 000 €/an pour les travaux de voirie,
 - Réflexion sur un plan de circulation communale ?
 - Plate forme de roulement de 5 mètres si l'on garde des voies à double sens,
- Mise en place d'un groupe de travail de 4/5 personnes. Philippe, Isabelle ERABLE
Christine MESLAND , Thierry LESSEUR, Jean-Claude MIMOL et Edwige.

2 – Informations diverses

a) Voirie : Les rullauds (à revoir) + impasse Chantemerle.

b) Signature PA « Champ Fleuri » + 2 mois d'affichage maîtrise d'œuvre à Synergéo. Cependant la propriétaire est décédée et on est donc dans d'attente de la succession.

c) Heure Civique, inscription sur le site heurecivique@charente-maritime.fr

A réception des mails, il sera proposé :

- une réunion en visio,
- un échange téléphonique pour explications complémentaires,
- descriptions des actions vers lesquelles s'engager

La mairie gérera la base de données, l'équipe responsable recensera les besoins qui doivent rester ponctuels (bouche à oreille, démarchage).

Le responsable : Atanase Perifan sera à Pessines le 1^{er} avril à 12H30 pour une réunion d'info.

d) Travaux de la Rue Saint-Gilles, SDEER a donné l'ordre de faire les travaux à l'entreprise ASE. Malgré le dossier complet et en bon ordre, les travaux ne peuvent pas commencer avant fin 2022.

d) Lotissement « La Faurie », tous les travaux sont terminés. Il y a eu 2 désistements, les lots 1 et 5.

e) Mise à disposition des tivolis, établir un barème de prix

- Tivoli de 96 m2
- Tivoli de 40m2

Prévoir l'augmentation du compteur et la mise aux normes européennes des prises électriques. Prise 380 : 16 Am pas assez fort.

f) Loyer du Collège/Lycée à augmenter aujourd'hui 300 euros, motricité + algéco 100 ou 150 euros en plus.

g) Madame MESLAND nous prévient que « rue des Châtaigniers » une plainte a été déposée par des habitants concernant le traitement LENDAL sur les pommiers à cause des odeurs.

h) A la suite du refus de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, un courrier a été envoyé au Ministère de l'Intérieur, Monsieur Gérard DARMANIN, des courriers seront adressés aux ministères de l'écologie, de l'énergie et de l'intérieur. Une demande de rendez-vous avec Madame la Sous-préfète sera également faite.

i) Recomptage des bulletins 723 inscrits, prévoir équipe de comptage.

j) Une élue voudrait programmer une réunion sur l'état des lieux pour la locations des différentes salles municipales.

k) Les soirée jeux il y a eu un succès mais prévoir un réaménagement des horaires et un buffet.

l) Salon du loisir et bien-être le dimanche 27 Mars, il y a eu un beau temps. Un problème avec la prise 380 pour la structure gonflable pas assez de puissance. Le vélo 17 et les poneys ne sont pas venu. Pour la restauration il faudrait voir pour quelqu'un d'autre.

m) Les sanitaires devraient être nettoyés la veille et les condamner afin de les ouvrir le jour J uniquement.

n) Monsieur GARDAIS est intervenu pour demander une réunion avec l'association Terdev, trois ateliers « au fil de l'eau » de 15 personnes sur inscription le Samedi de 10h à 12h.

o) Un arrêté sera fait pour la buvette pour la marche canine.

La séance est levée à 21h40.

Vu par Nous, Maire de la Commune de PESSINES pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

En Mairie, le.

Le Maire,

